MOTION DES RESPONSABLES DE PARCOURS MEEF LYON 2

Les responsables de Master MEEF de l'université Lumière Lyon 2 s'alarment des conséquences des annonces faites dans le courant du mois d'avril quant à la formation des enseignant.es des premier et second degrés. La réforme annoncée a été pensée sans évaluation des masters existants ni concertation avec les personnels et organisations concernés ; elle prévoit, sans qu'aucun texte officiel ne soit pour l'heure disponible, une disparition à court terme des masters MEEF sous leur forme actuelle, et un nouveau concours en fin de licence qui serait introduit dès 2025 (notons que le nom même de « CAPES » disparaît), s'appuyant sur des modules de formation à mettre en place en urgence dans nos licences pour la rentrée 2024.

Si l'on peut louer l'intention de mieux rémunérer l'entrée dans la carrière des futurs professeurs, la majeure partie des autres dispositions annoncées nous semble problématique, si ce n'est dangereuse : affaiblissement du niveau disciplinaire de la formation des enseignants au long des cinq années d'études, dilution des exigences du concours, perte d'autonomie des universités, risques sur l'articulation entre savoirs disciplinaires, savoirs professionnels et recherche, gouvernance des futures ENSP remplaçant les actuels INSPé, *etc*.

La cadence qui nous est imposée pour adapter nos parcours de licence à la hâte, en quelques semaines, à moyens constants (ce qui suppose de supprimer des parcours de licence existants), est irrespectueuse pour les personnels engagés dans la formation des enseignants et parfaitement intenable. Nous déplorons également que le ministère fasse si peu de cas des étudiant.es ayant candidaté en Master 1 et dont nous examinons en ce moment les dossiers sur la plateforme Mon Master ; ces étudiants se préparent à entrer dans une formation condamnée à court terme et dont le diplôme leur offrira des bénéfices plus qu'incertains.

Pour ces raisons, nous demandons, à l'unanimité, un report de la réforme pour permettre consultation et négociation, qui ont fait défaut jusqu'à présent, ainsi que des engagements précis de la part du ministère quant au financement de cette réforme.

Signataires : responsables des Parcours MEEF allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, éducation musicale, histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, PE 1er Degré, SES.